

Programme de la formation

Form'Action - Concevoir et déposer une certification aux Répertoires de France compétences

 Classe virtuelle

 50 heures sur 7 jour(s)

 Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Indépendant et dirigeant · De 2 à 7 participants

 À partir de 3 075 € HT / 3 690 € TTC par participant

Description courte

La Form'Action "Concevoir et déposer une certification aux Répertoires de France compétences" a été conçue par Elodie ARNAUD CAVIGIOLI, en 2022 : la première formation, à distance (Métropole et France métropolitaine), ouverte à tous (consultants comme porteurs de projets) !

Vous souhaitez vous approprier la méthodologie attendue par France Compétences pour comprendre et répondre aux critères d'enregistrement d'une certification aux répertoires de France compétences, et ainsi concevoir un dossier de certification solide ?

Alors, si ...

- ☐ Vous avez reçu un avis défavorable de la Commission des certifications professionnelles de France compétences...
 - ☐ Vous êtes en train de rédiger votre référentiel de certification et vous n'êtes pas sûr.e d'avoir constitué "comme il faut" vos blocs de compétences et libellé "conformément" vos activités, compétences, modalités et critères d'évaluation, ...
 - ☐ Vous ne savez pas quoi écrire dans la note d'opportunité, la procédure qualité ni comment prouver la valeur d'usage de votre projet de certification...
 - ☐ RNCP, RSCH, France compétences, tout ça, c'est compliqué...
 - ☐ Vous ne savez pas par où ni par quoi commencer...
- Bref : si ces situations vous parlent (au sens figuré bien sûr ☐), et si ce "jargon" vous laisse pantois(e) ... Cette Form'Action est faite pour vous !

☐ Plusieurs sessions par an sont proposées en distanciel (en inter ou en intra)

☐ AVANTAGES EXCLUSIFS de la Form'Action :

- Vous travaillez sur vos propres projets de certification et êtes évalués sur la qualité et conformité d'une partie des livrables constituant votre dossier à déposer au RNCP/RSCH
- Vous bénéficiez des retours d'expériences (les succès comme les échecs, et les facteurs clés de réussite) et conseils de votre Formatrice-Experte sur chaque livrable travaillé en formation (ressources pédagogiques) et lors des mises en situation professionnelles
- Vous avez la possibilité d'accéder à une Communauté Apprenante (conditions d'affiliation à la Communauté PairForma - www.pairforma.com)
- Des remédiations pédagogiques en *one-to-one* avec la Formatrice-Experte, *lors des intersessions*, vous permettent d'avoir un suivi régulier de votre progression, d'échanger en direct et de partager vos idées et éventuels doutes

- *Post-formation*, deux "café virtuel du Transfert" sont organisés pour accompagner le transfert de vos compétences acquises en formation dans vos situations professionnelles du quotidien

N'attendez plus :

Formez-vous aux méthodes et techniques qui vous permettront d'optimiser vos chances de voir (enfin !) enregistrée votre certification au Répertoire (RNCP/RSCH) de France compétences !

□ Indicateurs de performance de la Form'Action, depuis 2022 :

>> 67 stagiaires formés (consultants, organismes certificateurs, responsables pédagogiques), dont 65% utilisent les compétences acquises dans leur quotidien professionnel et 35% occasionnellement (réalisant plusieurs activités professionnelles)

>> *Taux d'enregistrement de certification* : 73% des dossiers de certification déposés (soit par les porteurs de projet eux-mêmes formés, soit par les stagiaires formés étant intervenus dans l'élaboration du dossier) ont été enregistrés au RNCP/RS

Profil des participants

- Tout porteur de projet de certification souhaitant structurer et déposer (en première demande ou en renouvellement) un dossier de certification à l'un des Répertoires de France compétences (RNCP/RSCH)
- Tout accompagnateur de porteur de projet amené à intervenir dans le processus d'élaboration du projet de certification à déposer (en première demande ou en renouvellement) à l'un des Répertoires de France compétences (RNCP/RSCH)
- Tout professionnel souhaitant monter en compétences sur l'ingénierie de certification

A savoir :

- Ecole, CFA, Université (Responsable de certification)
- Organisme de Formation (Direction formation, Direction pédagogique, ...)
- Entreprise, Association, Fédération, Syndicat
- OPCO, Branche professionnelle (cheffe de projet certification)
- Organisme certificateur portant un projet de renouvellement/nouveau dépôt d'une certification
- Consultant certification (junior/senior)

Prérequis

- Porter (ou contribuer) à un projet d'enregistrement ou de renouvellement d'une certification à l'un des répertoires de France Compétences (RNCP/RSCH)
- Avoir pris connaissance du décret n°2025-500 relatif à la certification professionnelle
- Connaître les exigences qualité du référentiel national de certification (Qualiopi dans sa version en vigueur) et du cadre réglementaire de la formation professionnelle (depuis la loi n°2018-771 art.31 (V) " Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ", du 5 septembre 2018 (JO du 06/08/2018)
- Avoir pris connaissance du Vademecum dans sa version 2026

Objectifs

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

1. Elaborer le dossier de demande d'enregistrement de la certification conformément aux exigences de France Compétences :

- Note d'opportunité
- Tableau des promotions (cas du RNCP) / Valeur d'usage de la certification (cas du RS)
- Référentiel de certification et écriture en compétences ([activités], compétences, évaluation)
- Livret VAE (cas du RNCP)
- Grilles d'évaluation des compétences de la certification
- PV de jury d'évaluation/de certification
- Procédure de contrôle des modalités d'organisation des épreuves de certification
- Conventonnement (Partenariat/Cocertification)
- Parchemin
- Document requis à l'instruction de la demande d'enregistrement (cas du RNCP)
- Document d'identification des correspondances entre certification

2. Concevoir les outils de déploiement de la certification et les annexes requis pour l'instruction de la demande d'enregistrement de la certification par France Compétences

3. Déposer une demande d'enregistrement d'une certification sur la plateforme certifpro de France Compétences

Aptitudes et compétences visées / attestées

1. Analyser la faisabilité du projet de certification au regard des attendus réglementaires de France compétences
2. Elaborer les systèmes d'analyses sectorielles et d'évaluation de l'usage de la certification
3. Instaurer un dispositif de certification adapté aux besoins en compétences exprimés par le marché de l'emploi
4. Concevoir un dossier de certification répondant au critères d'enregistrement d'une certification au Répertoire visé de France Compétences

Contenu

FOAD Distinction Formation - Certification

Base de connaissances

SEQUENCE 1 | Du dispositif de formation à l'ingénierie de certification

S-1/10 : Maîtrise des enjeux et attendus des répertoires de France compétences

S-2/10 : Étude de faisabilité du projet de certification

FOAD 1 / 5 : production personnelle 'Etude Go/No Go'

Intersession Synchronique 1/5 : évaluation par le formateur, en séance, du livrable produit par le stagiaire

SEQUENCE 2 | Étude de l'opportunité du projet de certification

S-3/10 : Élaboration des analyses socio-économiques de la certification (note d'opportunité)

S-4/10 : Evaluation de l'usage de la certification

FOAD 2 / 5 : production personnelle "Note d'Opportunité"

Intersession Synchrones 2/5 : évaluation par le formateur, en séance, du livrable produit par le stagiaire

SEQUENCE 3 | Conception du référentiel de certification

S-5/10 : Rédaction méthodologique du référentiel d'activité et de compétences

S-6/10 : Rédaction méthodologique du référentiel d'évaluation

FOAD 3 / 5 : production personnelle "Référentiel de certification", fiche pédagogique sur la réglementation de la VAE, quiz de connaissance sur la fiche pédagogique sur la réglementation de la VAE, quiz de connaissance sur l'évaluation de l'expérience

Intersession Synchrones 3/5 : évaluation par le formateur, en séance, du livrable produit par le stagiaire

SEQUENCE 4 | Préparation des outils du dispositif certifiant

S-7/10 : Construction des outils de validation de l'expérience et des compétences de la certification

S-8/10 : Construction des outils de déploiement de la certification

FOAD 4 / 5 : production personnelle "Livret VAE"

Intersession Synchrones 4/5 : évaluation par le formateur, en séance, du livrable produit par le stagiaire

FOAD 5 / 5 : production personnelle "Règlement de la certification"

Intersession Synchrones 5/5 : évaluation par le formateur, en séance, du livrable produit par le stagiaire

SEQUENCE 5 | Evaluation de la conformité du dossier de certification à déposer à France compétences

S-9/10 : Cadre réglementaire du dépôt et conformité des éléments de saisie

S-10/10 : Evaluation des acquis/ compétences

Pédagogie et organisation

Méthodes

- Pédagogie par projet
- Travail individuel en asynchrone
- Méthode active-participative / expérimentation
- Blended learning
- Mise en application concrète lors de chaque intersession
- Échanges collaboratifs (retours d'expériences, partage d'outils de travail, quiz)
- Remédiation pédagogique (accompagnement individuel du stagiaire par le formateur lors des intersessions pour favoriser l'atteinte des objectifs et évaluer la progression)

Matériel mis à disposition/utilisé durant la formation

- Ressources pédagogiques transmises au stagiaire en accès privé
- Utilisation des documents d'entreprise du participant, de modèles existants pour adapter ou créer ses propres documents et outils

- Connexion nécessaire à Moodle
- Accès nécessaire à la suite Google/Office

Organisation des séances de formation

- 4 unités de formation théorique en Synchrones (transmission des connaissances, recherches, études de cas, remise de fiches)
- 5 intersessions d'évaluation dédiées (FOAD) :
 - à l'évaluation des 5 productions personnelles réalisées par le stagiaire durant la FOAD en Asynchrone,
 - aux questions/réponses «stagiaire/formateur» et à la préparation des livrables attendus pour l'évaluation finale.
- 1 unité en Synchrones dédiée à l'évaluation finale des acquis/compétences liées aux objectifs opérationnels définis (analyse réflexive de la pratique professionnelle)

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Test de positionnement en amont (obligatoire) :

Évaluation des prérequis

Analyse du contexte du projet de certification (analyse du niveau d'autonomie/de responsabilité du stagiaire)

Evaluation des acquis liées aux objectifs pédagogiques définis :

- Évaluation, en séance synchrone avec le stagiaire (one-to-one), des 5 livrables produits par le stagiaire : Etude Go/No Go, Note d'Opportunité, Référentiel de certification, Livret VAE, Règlement de la certification
- Évaluation, en séance synchrone avec le groupe, du dossier de certification conçu par le stagiaire : Quiz de connaissances, Mise en situation professionnelle, Projet de certification

Mode de validation

- Attestation d'assiduité
- Certificat de réalisation (dans le cadre d'une prise en charge OPCO ou autres fonds publics)
- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)

Financements possibles

Pour les salariés, TNS, demandeurs d'emploi : Entreprise (PDC), OPCO, FAF, Agefiph/FIPhfp, AIF, ...

(Pour rappel, cette action de formation est non certifiante, non éligible au CPF)

Conditions tarifaires :

- *Si financement OPCO ou autres fonds publics :*
 - Fournir l'accord de financement au moment de l'inscription. L'accord de prise en charge par l'OPCO doit parvenir à Cadres en mission Bretagne au plus tard 7 jours ouvrables avant le démarrage de

l'action.

- Facturation des honoraires à l'issue de la réalisation de la formation et payable au comptant à réception de la facture et du certificat de réalisation de la formation.

- *Si règlement par l'entreprise :*

- Facturation des honoraires : 50% du montant à régler 7 jours avant le démarrage de la formation, 50% à l'issue de la formation (payables à réception de la facture).

- *Si règlement par le particulier :*

- Facturation des honoraires : 30% du montant à régler au démarrage de la formation, 30% à mi-parcours de la formation, 40% à l'issue de la formation (payables à réception de la facture)

Modalités et délai d'accès

Durée, dates et horaires de la formation

Période : sur 2 mois

Durée totale : 50 heures réparties comme suit :

27h de formation en synchrone (en groupe)

15h de formation en asynchrone (travail individuel avec remise de livrables)

5h de formation tutorée en synchrone (sessions d'évaluation des 5 livrables produits)

3h d'évaluation de fin de formation en synchrone (en groupe)

Horaires : de 9h à 12h

Dates des sessions : à convenir avec le client

Conditions d'accueil : détails sur la convocation adressée 7 jours avant la formation

Modalités d'inscription : bulletin d'inscription, entretien de sélection (évaluation des prérequis, de la motivation intrinsèque et de la posture) avec le formateur référent

Délais d'inscription : 7 jours minimum avant la formation

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Analyse des besoins spécifiques pour suivre cette formation

Adaptation et mise en place de compensation en fonction du type de handicap

Intervenant

□□ Ancienne Chargée d'enseignement, Directrice pédagogique, Chargé de mission emploi/formation, Consultante qualité et ingénierie des compétences, Directrice certifications, Elodie ARNAUD CAVIGIOLI a acquis depuis 2008 son **expertise sur le terrain**, et depuis 2020 en ayant accompagné, au sein d'**organismes certificateurs** et de prestigieux **cabinets de conseil**, **plus de 150 porteurs de projet** dans leur démarche de certification Qualiopi puis d'enregistrement d'une **certification aux Répertoires (RNCP/RSCH)** de France compétences.

Dorénavant Présidente du cabinet de conseil PRAESTIA, **spécialiste en ingénierie de formation et de certification**, Elodie ARNAUD CAVIGIOLI a souhaité au travers de cette Form'Action terrain, **partager ses pratiques en ingénierie de la certification pour concevoir un dossier de certification solide** à déposer aux Répertoires de **France Compétences**.

Ses références et qualifications :

- Diplômée de l'Université Paris 1 « Responsable en Ingénierie de la Formation »
- Certifiée Kirkpatrick® « méthode d'évaluation des effets de la formation » et formée aux 12 Leviers du Learning Transfer Design de l'Institute for Transfer Effectiveness
- Certifiée « Référente AFEST »
- Jury de diplôme et de certification professionnelle
- Rédactrice d'articles pour le Grand Livre de la Formation - DUNOD (4ème Édition, 2020 ; 5ème Édition, 2025)
- Membre invité aux webinars portant sur les sujets de la formation professionnelle (Politiques, Financements)
- Fondatrice de PairForma®, la Communauté Professionnelle des Savoirs au service de l'Humain et du Vivant <https://www.linkedin.com/company/pairforma/>
- Expérience de 20 ans dans le secteur de la formation et du coaching apprenant :
 - 20 ans en conception et animation d'actions de formation (formation initiale, continue et apprentissage),
 - 7 ans en gestion d'organisme de formation et 6 ans en conseil en formation,
 - 6 ans d'expérience en pilotage de projets stratégiques de certification de compétences/professionnelle (Sur 42 demandes d'enregistrement déposés, 70% des dossiers RNCP et 56% des dossiers RSCH conçus ont été enregistrés aux Répertoires de France Compétences),
 - et 4 ans d'expérience en accompagnement des OPAC vers la certification qualité (100% des organismes accompagnés ont été certifiés Qualiopi®)
- Pour en savoir plus, visitez le profil LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/elodiearnaudcavigioli>

Prochaines sessions

Du 28/09/2026 au 16/12/2026 à distance